

La folie des contrôles de vitesse

D'accord, il fallait faire quelque chose pour réduire les accidents de la route. Il était inacceptable de voir plus de 10.000 personnes perdre la vie chaque année du fait d'accidents dus très souvent à la vitesse. Personne ne conteste le principe des limitations et tout le monde se réjouit des bons résultats de la politique de sécurité routière.

Mais, comme toujours, le balancier revient trop fort et nous sommes en train d'entrer dans une véritable folie.

La raison : la multiplication des contrôles automatiques et des sanctions sans que le conducteur soit au courant.

Le contrôle automatique annoncé par panneau n'est pas en lui-même un problème. L'ennui est qu'il entraîne des sanctions automatiques même pour de tout petits dépassements avec des points qui s'envolent vite et ne reviennent que très difficilement. Un conducteur peut avoir 12 dépassements de 2 Km à l'heure et être privé de permis ! On dira : il n'a pas à dépasser les vitesses limites.

D'accord, mais est-ce possible ?

La tendance a été récemment de multiplier les panneaux de limitation avec une très grande variété de vitesses. Sur certains trajets de moins de 10 kilomètres on trouve ainsi parfois jusqu'à 15 changements de plafonds de vitesse. C'est par exemple le cas entre la Porte d'Orléans et l'aéroport d'Orly. Sur ces dix kilomètres d'autoroute les changements s'enchaînent : 50, sous le tunnel d'accès puis 70 sur 50 mètres puis 90, avec un automate de contrôle juste avant le passage à 110, 120 puis 130 puis 110, puis 70, 50 et finalement 30 . La distance entre les panneaux est parfois de moins de 100 mètres. Ces changements peuvent avoir lieu sur le même type de voie. Vous êtes sur un autoroute à trois voies. Quelle est la vitesse autorisée ? Vous n'en savez rien, sauf si vous avez bien enregistré le dernier panneau et n'avait pas oublié.

Conduire devient un exercice de recherche des panneaux et d'ajustement immédiat aux vitesses demandées, quitte à donner des coups de frein dangereux. Il pleut, il y a des camions, vous ratez un panneau : gare à vous. Vous ne cherchez plus à conduire en fonction des conditions de circulation mais des panneaux. Compte tenu de la fréquence des changements, cela devient grotesque.

Voilà que la gendarmerie se voit autoriser à relever des infractions sans arrêter les usagers en faute. C'est qu'ils sont malins nos pandores : ils se mettent à des endroits où il est facile de piéger des masses d'usagers de la route. Par exemple juste derrière un panneau de 50 quand vous sortez d'une voie à 110. Le temps que vous ralentissiez suffisamment, vous avez bien fait quelques dizaines de mètres au dessus de la vitesse autorisée.

Tous les automobilistes peuvent faire cette expérience : sur certains trajets il est quasiment impossible et même dangereux de ne pas dépasser temporairement une dizaine de fois la limitation soit par inadvertance soit parce qu'il faut bien décélérer intelligemment. Dans tous les cas l'excès de vitesse est très faible et la situation absolument sans danger.

Un exemple ? Sur le plateau de Palaiseau il y a une petite route limitée à 90. On a mis une limitation à subite à 50 parce qu'il y a une halte bus le long de cette route. Le bus passe toutes les heures au

mieux. Sur cette longue ligne droite libre de tout bus et de toute circulation vous roulez tranquillement à la vitesse autorisée. Voilà le panneau : si vous ne freinez pas très brusquement et même brutalement vous êtes automatiquement en excès de vitesse, même quand vous avez vu le panneau car passer de 90 à 50 n'est pas immédiat et la distance de freinage est très faible. La gendarmerie vient là faire ses quotas. Elle ramasse TOUS les automobilistes qui viennent à s'égarer par là.

Le résultat : des millions de points qui disparaissent, parfois sans que le conducteur ne sache vraiment où il en est : on annonce que le nombre de points déduits est sur la première page de l'avertissement ; on ne le trouve généralement pas et on ne reprend jamais le stock de point avant l'infraction. La conséquence : de dizaines de milliers de permis annulés dont 90% pour une accumulation de fautes totalement vénielles et souvent inévitables. L'effet pervers : des milliers de personnes qui circulent sans permis et donc sans assurances, créant des risques effarants pour les fautifs involontaires.

En 2008, on s'attend à plus de 15 millions de points enlevés et près de 100.000 permis retirés ! En attendant mieux pour 2009 avec encore plus de contrôles automatiques et plus de piégeages occultes par la gendarmerie. Sur la tendance actuelle on arriverait à 300.000 permis retirés et 40.000.000 points perdus ! Et des centaines de milliers de stages pour récupérer des points : un business lucratif et sans effet sur la sécurité routière.

Le plus drôle est que les motos et les camionnettes ne sont pas couvertes par ces dispositifs. Les zombis hagards qui cherchent désespérément à rester dans la logique des panneaux sont doublés à 180 à l'heure par des motos de forte cylindrée et à 160 par des camionnettes de livraison qui sont devenues de vraies bombes.

On a donc à la fois un filet trop fin mais avec des mailles qui laissent passer les vrais délinquants de la route. Le comble.

Si on ne fait rien le système va exploser. Quel sera le bénéfice ? Il faut concentrer la répression sur les grands excès de vitesse et les conduites dangereuses et éviter que les tout petits excès ne s'accumulent. En les annulant par exemple après une année. Le politiquement correct et la pression compassionnelle le permettront-ils ? Cela reste à voir. En attendant cela témoigne assez de ce que devient notre République : un espace de contraintes policières et de restrictions massives aux libertés individuelles.